



ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2015

Etaient présents

Pour le bureau:

- Marinette LARCHE, présidente
- Annie VERGNAUD, trésorière
- Martine VERGES, secrétaire
- Jean Louis Charlot, secrétaire adjoint

absentes excusées: Michèle CHARLOT, vice-présidente

Sandrine CHARLOT et Martine PRIDA, animatrices

Pour la municipalité d'Arès:

- Mr le Maire, Jean Guy PERRIERE
- Mr l'Adjoint aux sports: François MARTINEZ

Association Vis ta Gym GV Arès: 155 adhérents au jour de l'AG

- 49 participants à l'AG
- 37 pouvoirs

le quorum est atteint

La Présidente, Marinette Larche prend la parole et remercie pour leur présence Mr le Maire et Mr l'adjoint aux sports, ils s'exprimeront en fin d'Assemblée Générale.

Elle remercie également les adhérents d'avoir répondu présents à l'invitation, les animatrices pour leur implication dans notre association.

Le compte rendu de l'AG 2013-2014 est approuvé à l'unanimité par un vote à mains levées.

En préambule Marinette rappelle l'importance de ce moment qu'est une Assemblée Générale, elle permet d'établir le bilan de l'année passée, et de l'expérience vécue, faire une nouvelle force.

Le club doit toujours évoluer, toujours être tiré vers le haut. Vis ta Gym doit se situer dans les meilleurs clubs, tout au moins autour de notre bassin. C'est vers cela que nous nous mobilisons.

La cotisation versée au club, ne doit pas être considérée seulement comme la rémunération des cours, mais aussi comme l'adhésion à une communauté sportive et active qui se veut chaleureuse et amicale.

A la fin de la saison 2014/2015, nous étions 167 participants dont 112 résidents dans notre commune, 27 à Andernos, 20 à Lège

En mai juin, nous avons proposé des cours de Pilate, en essai sur quelques semaines.

Ces cours ont été appréciés et très bien fréquentés, ce qui nous a encouragé à trouver une solution pour cette année.

La solution est venue de Martine Prida qui a accepté de prendre la relève, malgré un emploi du temps déjà bien chargé.

Merci aussi à la municipalité qui nous permet d'occuper les locaux de la commune. La nouvelle salle de réunion nous est bien utile et pour occuper le nouveau local de matériel ne manquent plus que les armoires, les anciennes étant scellées au mur.

Marinette remercie aussi chaleureusement, Nanou Bodin, Annie Courbe, Monique Delahaye, et Jean-Claude Boucher, les personnes ressources qui avec l'aide de Michèle Charlot leur responsable, nous aident toujours avec beaucoup de gentillesse, dans des tâches, pas toujours très gratifiantes, mais absolument nécessaires.

Elle termine en remerciant tous les membres de ce bureau qui travaillent tout au long de l'année pour satisfaire au maximum les adhérents.

Suivent les interventions de la trésorière Annie Vergnaud (AV), de la secrétaire Martine Vergès (MV) et du secrétaire adjoint Jean Louis Charlot (JLC):

- ✓ Bilan financier de la saison 2014/2015: AV
- ✓ Bilan d'activités de la saison 2014/2015: MV
- ✓ Résultats du sondage sur la saison 2014/2015: JLC
- ✓ Rentrée 2015 et perspectives saison 2015/2016: MV
- ✓ Tarif adhésion 2016/2017: MV/AV

Cf. les fichiers annexés au compte rendu.

Mr le Maire prend la parole pour exprimer sa satisfaction de voir l'association être bien gérée de façon dynamique, en étant autonome financièrement. Il est sensible aussi au climat chaleureux qui y règne. Il félicite la présidente et le

bureau pour la qualité du travail accompli et souhaite une excellente saison sportive à tous.

Marinette porte au vote:

1. Le bilan financier et d'activités de la saison 2014/2015
2. saison 2016/2017: la suppression du tarif sénior et la cotisation toutes activités à 140€

Ces 2 points sont adoptés à l'unanimité par un vote à mains levées.

La parole est donnée aux adhérents pour leurs questions et/ou remarques:

Une adhérente exprime avoir été choquée par des interruptions intempestives lors de séances de relaxation au Dojo et demande plus de respect quand le dojo nous est alloué.

Marinette rappelle qu'en début de saison elle a écrit au nouveau président du judo pour faire connaissance et caler en bonne intelligence le partage de cette salle. pas de réponse à ce jour, c'est dommage. Mr Martinez parlera au président et arrangera une rencontre.

La présidente clôture l'assemblée Générale en invitant tous les participants à partager le pot offert par la municipalité.